

LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FEDERATION ANARCHISTE

Cinquante-cinquième année. — N° 213

Fondé en 1895 par Louise MICHEL et Sébastien FAURE

VENDREDI 27 JANVIER 1950

Le numéro : 10 francs

La démocratie au service de Franco

Au moment où Franco risque de s'écrouler, Acheson vole à son secours. Les cercles gouvernementaux s'émeuvent et ce ne sont pas les déclarations du Foreign Office qui peuvent donner le change. L'Angleterre continuera en sous-main à soutenir l'odieux dictateur, et la France lui emboîtera le pas.

Cinq ans après la guerre qui opposa fascisme et démocraties, les démocraties soutiennent le fascisme, celui d'Espagne, celui du Portugal, celui de Grèce.

Cette tendance, hostile aux dernières libertés qui nous restent, s'observe en France mieux qu'ailleurs. C'est le gaullisme, c'est la campagne pour la libération de Pétain, non pour l'homme, mais pour le symbole. Ce sont des journaux qui magnifient Franco, des partis qui se réclament ouvertement de la force.

En Espagne, la royauté est impuissante, les républicains divisés. Il n'y a pas d'autre gouvernement possible que celui de Franco. — Voilà ce que l'on dit aux U.S.A. On oublie une chose, une petite chose : le peu-

Mais quels sont les gouvernements, quels sont les chefs de la politique mondiale qui se soient jamais inquiétés du peuple ? Avant tout, l'Espagne est une place forte, l'Espagne est anticommuniste, l'Espagne est « calme », l'Espagne ignore les grèves, les émeutes, l'Espagne a des prisons solides, une « justice » rapide, des bourreaux en nombre suffisant, des prêtres tout-puissants, et un dictateur soutenu par le Souverain Pontife. C'est ça l'Espagne.

Les Espagnols, personne ne s'en soucie.

Pourtant, naguère, en France et ailleurs dans le monde, pour bien moins que le crime franquiste, des grondements de colère secouaient des pays. Pour Sacco et Vanzetti, partout, l'on s'était battu. Pour deux hommes ! Aujourd'hui, c'est quelques millions d'hommes qui sont dans un camp de concentration, c'est chaque jour que tombent les plus valeureux, ceux de la C.N.T., ceux de la F.I.A., qui préfèrent la lutte à mort à une existence sans honneur.

N'oublions pas : se taire devant les crimes de Franco, c'est accepter que demain les mêmes crimes se commettent en France. Autoriser la reconnaissance officielle de Franco, son soutien économique et militaire, c'est accepter que nos dernières libertés soient supprimées, c'est accepter la tyrannie, c'est accepter la guerre.

Il faut que les travailleurs se souviennent qu'ils sont le ferment de l'Histoire, qu'ils passent à l'action directe et imposent leur volonté pour que disparaissent les systèmes sociaux qui produisent les Franco.



En marge de l'Affaire MAST-REVERS

Une épuration qui s'impose

Al'Assemblée nationale, au cours de la séance tumultueuse qui opposa la majorité Bidault au gros Duclos, le nom de Bouzanquet a été jeté en pâture à l'opinion publique. La volonté de réaliser une opération politique était si évidente, le manque de consistance ou plutôt l'absence d'arguments si probants que nous nous sommes refusé, la semaine dernière, de faire état de ce que nous rangions dans les calomnies habituelles d'un parti passé maître dans l'art d'associer le nom de ses adversaires politiques à ceux de la pègre, dans un but de dénigrement systématique.

Aujourd'hui, des renseignements complémentaires nous permettent de parler avec une objectivité plus sûre de ce que le monde ouvrier commence à appeler le « cas Bouzanquet ». Non pas que les événements aient apporté des éléments susceptibles de démontrer la collusion du secrétaire confédéral avec la clique des intriguants qui poussaient Mast au gouvernement de l'Indochine. Le prétendre serait, pour l'instant, une calomnie gratuite et nous laissons ce genre d'argumentation à d'autres, mais les renseignements complémentaires que nous ont apporté la presse aussi bien que le communiqué embarrassé du bureau confédéral nous permettent d'examiner une fois de plus le comportement de la faune des bureaux syndicaux et les libertés qu'ils prennent avec des principes dont ils sont normalement les gardiens vigilants.

Car enfin Bouzanquet, secrétaire d'une organisation syndicale et représentant ouvrier, doit, par les statuts mêmes de son organisation, et pour pouvoir exercer ses hautes fonctions, être un exarqué.

Les économies de ce salaire étaient toutefois assez rondelettes pour lui permettre de posséder une part importante des actions d'une société capitaliste. Il est bien certain que M. Bouzanquet, actionnaire, avait des intérêts différents, voire opposés, à ceux du camarade Bouzanquet, militant syndicaliste et « théoricien partisane » de la disparition du capital.

On peut alors poser cette question : Est-ce que le Bouzanquet capitaliste ne prenait pas parfois le pas sur le Bouzanquet syndicaliste ?

Et également celles-ci : Les travailleurs cotisants à F. O. étaient-ils au courant de la « double appartenance » du sieur Bouzanquet ? Auraient-ils approuvé, toléré, cette double appartenance, s'ils l'avaient connue ? On peut penser que les travailleurs étaient dans l'ignorance d'une chose qu'ils auraient condamnée, et qu'alors la candidature de Bouzanquet aux postes responsables était une « escroquerie morale » envers ces travailleurs.

D'autre part, Bouzanquet, fréquentait Peyre, collaborateur et résistant, coquin d'envergure, réunissant en lui toutes les tares de ces deux qualités sans en posséder les vertus.

Le Peyre, lui, était acquitté avec une clique de généraux et de politiciens véreux, et on peut se demander dans quelles mesures le secrétaire confédéral n'a pas été en relation d'amitié avec quelques-uns de ceux-ci. L'a encore, une question de principe se pose : Est-ce la place d'un militant syndicaliste de banquer (même en tout bien tout honneur) avec des politiciens des militaires, des financiers ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ? Combien y a-t-il de Bouzanquet, non pas seulement à F. O., mais dans le mouvement syndical tout entier ?

On le voit donc, et sans que pour l'instant « l'honorabilité bourgeoise » de Bouzanquet soit mise en cause, son cas pose un problème qui déborde largement.

PROGRAMME D'ENSEMBLE

Cette préoccupation du Conseil économique et social de l'O.N.U. d'établir un programme d'ensemble pour assurer,

M. Bouzanquet, secrétaire confédéral de la C.G.T.F.O., dont le nom a été prononcé à propos de l'affaire Mast-Revers, a demandé à être déchargé de ses fonctions.

(Les Journaux.)

LES RELATIONS SOVIÉTO-AMÉRICAINES

Vers une « offensive » russe ?

CERTAINS informateurs internationaux pensent que la guerre froide va se rallumer entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Après le discours mesuré de Truman à la Noël, celui de Staline à l'occasion de son anniversaire et où il ne parla que Paix, on est en droit d'être surpris d'une brusque apparition de nouveaux points de friction, et de l'aggravation de certains autres.

Poussée de fièvre à Berlin, tension assez grave entre Sofia et Washington, refus des délégués russes de siéger à l'O.N.U. à côté des hommes du Kuomintang, autant de faits qui concourent à créer un climat de tension, d'énervement.

par ERIC-ALBERT

ment général. La politique américaine d'Extrême-Orient, mal déterminée, empirique, sous la pression des événements, est maintenant à la recherche de nouveaux points d'appui.

Bouzanquet, c'est la goutte d'eau dans un vase où s'entassent pêle-mêle les Monmousseau, les Jouhaux, les Tixier, les Frachon et d'autres encore, épargnés un peu partout et vivant du syndicalisme comme taon sur le bâti.

Il serait bon que cette goutte d'eau soit la dernière. C'est d'ailleurs possible. Les travailleurs ont sous la main le moyen qui brutalement remettra les choses en place : il suffit d'abolir la neutralité de la fonction syndicale en renvoyant tous les deux ans les responsables à l'usine.

La non-rééligibilité dans les fonctions syndicales demeure la méthode susceptible de mettre fin aux scandales qui éclaboussent le mouvement ouvrier.

Quant à l'Angleterre qui a reconnu Mao, sa position est également difficile car il ne faut pas oublier que la Malai-

sie n'est pas tellement éloignée de l'Indochine.

D'autre part, à l'O.N.U., M. Bevin sera bien obligé de s'adresser au représentant de Mao, et Acheson à celui de Thang ! Quant à la France elle ne peut plus raisonnablement reconnaître Mao Tsé Tung bien que les membres du Commonwealth, à la Conférence de Colombo, aient été très divisés au sujet de Bao-Dai. La confusion est à son comble.

Pendant ce temps, en Europe, les affaires ne vont pas très bien. La quelle anglo-américaine qu'envenime le

La force du droit de vivre

LE PLEIN EMPLOI

par ZINOPPOULOS

Le 3 mars 1948, le Conseil économique et social de l'O.N.U. envoyait une circulaire à ses Etats membres, leur demandant de signaler les mesures qu'ils comptaient prendre afin d'assurer le plein emploi sur leur territoire. Sur 58 gouvernements, 26 répondirent. Et ce fut un débordement de livres blancs, d'articles constitutionnels et de lois sur la législation du travail.

Il est évident que cette doctrine du plein emploi révélait la hantise des gouvernements devant le chômage qui connaît, avec la mécontentement qu'il suscite « la stabilité économique ».

Ainsi, les gouvernements envisaient les moyens de financer les mesures prises contre le chômage, sans parler de l'analyse des moyens pour assurer la mobilité de la main-d'œuvre et même les transferts de populations. Soutignons à ce sujet combien les Etats capitalistes envient le stalinisme d'être maître de sa main-d'œuvre au point de la déraciner, selon le bon plaisir des services de planification et d'industrialisation.

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est alors que le travailleur se demande avec un peu d'angoisse et beaucoup d'écurer : Bouzanquet a-t-il d'autres économies aussi mal investies ?

Et c'est

LES RÉFLEXES DU PASSANT



Le Notaire

les détournent avec une élégance, une désinvolture qu'affirment ses gestes ronds et que souligne sa Légion d'honneur.

Un vrai notaire jongle brillamment avec les actes solennels annulés en sous-main par des sous-seings privés, et reste toujours inattaquable, vertueux, probe.

Miracle du droit qui devient souple et sinuose dès que manié par son esprit averti. Voulez-vous fonder une société pour l'exploitation d'une mine de gruyère ? Adressez-vous au notaire. Il se mettra immédiatement à votre disposition moyennant honoraires dérisoires, tarifés comme de juste, et une fois l'acte passé avec le solennel d'usage et devant témoins, vous pourrez disposer d'un outil parfait. Le patrimoine français se sera enrichi, car il faut des riches pour faire tra-vailleur.

Ceci posé, notons que le notaire n'est qu'un serviteur de la loi. Il convient de ne pas l'oublier. Et c'est pour-quoi sa propension pour l'éclat, la lumière est plutôt médiocre. Terré au fond de son étude, comme un chasseur à l'affût, il attend. Le gibier, fauves petits et grands, doit nécessairement passer à portée de ses eaux. C'est la loi. Et devant elle chacun s'incline, d'autant plus volontiers que sans loi il n'y aurait pas de propriété privée, pas de patrimoine français et par conséquent pas de riches. Il n'y aurait plus que des pauvres et le monde, aban-donné par le notaire et son compère l'hussier, serait livré aux désespoirs définitifs.

OLIVE.

Le notaire est un personnage consi-dérable. Gardien moral de la propriété privée. Il conserve dans ses archives poussiéreuses l'histoire de ce qu'il est convenu d'appeler le patrimoine français.

Chaque succession, chaque vente ou échange doit être homologué par ses bons soins et ont, dès lors, force loi.

Avec la sévérité que confère une charge aussi importante, il préside aux aimables discussions qui naissent autour des trépassés, se penche avec condescendance sur les unions matrimoniales afin que les fiancées ne puissent ignorer que l'amour n'est qu'un accessoire de l'acte notarié.

Il s'occupe aussi de placements. Plus précisément, il conseille le père de famille soucieux de son honora-bilité à dix pour cent. Chaque grande famille à son notaire attitré, qui siège aux côtés du curé de la paroisse à l'occasion d'un mariage ou d'un baptême.

L'honnêteté est le caractère prin-cipal du notaire. Il connaît d'ailleurs toutes les lois, et tellement bien, qu'il

BONS VINS DE FRANCE ET BONS VINS D'ITALIE

RANCITAL est un mot nouveau qui indique l'union actuelle ou future entre la France et l'Italie comme « Benelux » indique les accords conclus entre la Belgique, la Hol-lande (Nederland) et le Luxembourg. De quoi s'agit-il. Sous l'impulsion de l'organisation économique européenne (O.E.C.E.) qui est essentiellement con-trôlée par les Etats-Unis d'Amérique, les gouvernements d'Europe occidentale cherchent à mettre debout une Fédé-ration européenne inspirée du système nord-américain, tentative impossible pour plusieurs raisons. Reste l'Union douanière. Le Bénélux est pratiquement inexistant, en raison des difficultés causées par les lois particulières des divers pays qui entrent le libre trans-uit des marchandises et de la mo-nnaie.

Théoriquement l'union douanière italo-française serait magnifique : ouverture de la frontière aux produits agri-coles et industriels des deux pays, libre circulation des capitaux et des indivi-dus, abolition des passeports, etc..

Un conseil économique mixte a été constitué et fonctionne depuis quelques mois.

Arrivera-t-on à un accord. Cela sem-ble peu probable, au moins avant six ans, temps nécessaire au fonctionne-ment pratique de cet organisme.

OLIVE.

Les adversaires les plus acharnés de cet accord sont les agriculteurs français qui soutiennent que l'ouverture de la frontière italienne aux produits agri-coles signifierait une ruine immédiate de l'agriculture du Midi de la France et de l'Algérie. Ceci en raison d'une part de l'infériorité des salaires agricoles et des lois sociales en Italie et, d'autre part, de ce que l'Italie n'a pas de statut portant sur les vignobles et sur le vin : limite de plantation des vignes, déclaration annuelle de la récolte vinicole, etc..

Les agriculteurs français prétendent qu'il n'y a pas de juridiction sur la composition chimique du vin, ainsi le, producteurs italiens peuvent vendre comme vin ce qu'ils veulent et aux prix qu'ils veulent, ce qui est impossible pour nous, et le statut vinicole est très sévère et appliqué à la lettre à la demande même des associations agri-coles.

Nous ignorons pour le moment la po-sition des industriels français mais nous pensons qu'elle est identique à celle des agriculteurs.

Il semble que le gouvernement fran-cais, influencé par le Vatican (un jésuite aux Affaires Etrangères) ait obéi, en donnant son accord à l'union douanière, à des raisons essentiellement poli-tiques, aide au gouvernement clérical de Gasperi.

Mais il n'avait pas compris sur l'op-position des gros agriculteurs français qui, sous l'égide de la C.G.A. sauront se défendre énergiquement. Au mo-ment où nous écrivions le comité mixte-agricole du « Fritali » a pris les me-sures suivantes :

1) Les fruits et légumes italiens n'en-treront pas en France.

2) Le vin italien entrera en France lorsque les lois vinicoles et agricoles italiennes seront en harmonie avec les lois françaises.

3) Les lois sociales, de protection des ouvriers (Sécurité sociale, allocations familiales, etc..), les lois sur les taxes agricoles seront également harmoni-sées.

Les mêmes experts français pensent que le Fritali ne sera même pas réa-lisé en six ans, en raison de ses buts trop ambitieux. Enfin notons que les sphères officielles françaises sont fer-mement opposées à l'immigration en masse des Italiens.

OLIVE.

« La Guerre de Classes », Journal de l'A.I.T. (Turin)

Nous constatons une fois de plus la sollicitude des gros agriculteurs à tro-ter regard. Le vin italien, risquant de coûter moins cher que le vin français (en raison du salaire inférieur des ouvriers agricoles italiens ou du manque de lois sociales), ils en interdisent la circulation.

Nous constatons également que les politiciens et économistes distingués ne sont pas dupes, si nous le sommes. Ils nous parlent d'union franco-italienne, prélude à une union euro-péenne qui mettrait un terme à tous les conflits et augmenterait notre bien-être. Et leur pressé nous rebat les oreilles.

OLIVE.

La semaine prochaine

Une grande enquête :

PARIS,
ville lumière

Mise au point

L'écrivain Paul Rassinier, dont le nom a figuré plusieurs fois dans notre journal, et qui tout récemment répondait à notre enquête sur le procès Céline, m'écrit pour me signaler une erreur parue sous ma signature, dans le « Libertaire » N° 208.

Alors que j'affirmait que le ser-gent Peugeot était tombé en territoire allemand, en dépit des 10 kilomètres de repli de nos troupes, il m'apporte les précisions suivantes : « Le ser-gent Peugeot est tombé en France, à Joncherey, territoire de Belfort. Je suis né à 8 km de là. À l'époque, j'avais huit ans. Je n'ai pas été té-moin du drame, mais je l'ai presque vu sur place, et je connais très bien les personnes qui habitent encore à deux pas de l'endroit... »

Comme j'avais donné connaissance des sources auxquelles j'avais puisé, mon correspondant ajoute : « Il est exact que « La Patrie Humaine » avait avancé le même argument que vous ; mais sur ma demande, elle avait déjà rectifié et Victor Marguerite, dans « Les Criminels », ne l'a pas re-pris. »

D'accord avec Paul Rassinier qui nous engage à une rectification, je pense (et les libertaires pensent aussi) que notre force réside précisément dans le fait de savoir reconnaître nos erreurs et, dans la mesure du possible, de les réparer.

Dans la cas qui nous intéresse, cette rectification n'apporte du reste pas grande force à l'argumentation chau-vine, car Paul Rassinier précise dans sa lettre :

« Ce qui reste en débat, c'est l'heure à laquelle s'est produit le drame, avant ou après la déclaration de guerre ? Moi, je crois que c'est après, et la plupart des historiens le croient aussi, sauf évidemment les nationalistes à tous crins. C'est le 2 août 1914 dans la matinée que ça s'est produit, alors que la guerre était vraisemblablement déclarée depuis minuit... Pour ce qui est de savoir la date et l'heure exactes de la déclara-tion de guerre, il faut s'en rapporter à l'histoire du télégramme chiffré, embrouillé, à peu près intraduisible, remis néanmoins par l'ambas-sadeur d'Allemagne à la France, et au mensonge de Poincaré sur la date de réception. »

Que cette rectification (qui ne fait que préciser les accusations que nous portons contre le fauteur de guerre), évit à des camarades d'être victimes de leur affirmation, comme je l'avais été de celle d'autrui.

M. LAISANT.

Un jeune nous écrit :

POURQUOI JE SUIS LIBERTAIRE ?

Je suis libertaire parce que je refuse toute autorité, laquelle, sans tenir compte de mon avis personnel en tant que membre de la société, m'impose des ordres qui sont constamment en désaccord avec ma façon d'agir et de penser.

Parce qu'elle pousse l'individu et la masse populaire à des tâches n'ayant pour but que l'intérêt de la minorité autoritaire et la misère de ceux qui n'ont d'autre droit que celui d'être des automates et non des êtres pensants.

Parce que l'autorité se croit supérieure à ses subordonnés, est orgueilleuse au point d'avoir un complet mépris pour ceux qui sont le rouage es-sentiel de la société organisée.

Je suis libertaire parce que j'aime la liberté, tant physique que morale, cela sans avoir besoin de rendre compte à qui que ce soit et tant que mes actes ne me portent ni à moi, ni à personne.

Je le suis parce que j'aime recevoir et donner des conseils, mais non les imposer, ni qu'on me les impose. Seule, la conscience de chacun est libre de choisir.

Je le suis parce que tous les phéno-mènes de la nature, en passant par les animaux sociaux et insociaux, et depuis le minuscule atome jusqu'aux myriades d'étoiles, sont libres, chaque élément poursuivant sa marche harmo-nieusement sans subir d'autre influence que celle qui lui désigne l'harmonie de l'univers.

Il y a certaines espèces d'animaux, dites rapaces et carnivores, qui nuisent et détruisent, d'autres qui sont pacifi-ques. Or, que se produit-il ? Que les animaux pacifiques vivant en commu-nauté font la chasse et harcèlent jusqu'à leur anéantissement le rapace qui vient les attaquer.

Je fais partie, moi, des troupeaux pacifiques des hommes ; malheureuse-ment, la plus grande partie sonnante sous l'effet de l'ignorance et de la drogue que lui inculquent le capitalisme

Au travail
pour le Congrès

Le Comité National demande à tous les groupes d'envoyer pour le 31 janvier 1950 leurs propositions d'ordre du jour en vue du prochain Congrès National.

À l'aide de ces propositions, le Comité National établira un ordre du jour tenant compte des avis de chacun et le soumettra à l'étude et au travail des militants dans la première quinzaine de février.

En vue de faciliter les débats, le C.N. envisage de solliciter des rapports sur chaque point de l'ordre du jour afin d'offrir une base de discussion aux groupes qui ac-cepteront, repousseront ou amenderont lesdits rapports.

BORDEAUX
Fédération de LIBRE PENSEE
Groupe Lucifer

LA LAICITE ET L'ECOLE
Aristide LAPEYRE

Le Mercredi 1er Février 1950,
à 21 heures

ATHENEE MUNICIPAL
rue des Trois-Conils
La conférence est publique
et contradictoire

Mais non ! Achary n'est pas un tortionnaire

(Suite de la première page)

CAS DJEMAS AREZKI

« Je, soussigné, Djemas Arezki, né le 14 février 1914, à Rébeval, père de quatre enfants, arrêté le 19 mai 1943, à Alger, par les ins-pecteurs de la B. S. T. »

« Déclaré avoir subi les tortures suivantes : je fus attaqué par les pieds et les mains, puis exposé le jour au soleil et la nuit, étendu sur le carrelage, durant cinq jours au cours desquels je fus privé de nourriture.

Déshabillé, je fus foulé à l'aide d'un nerf de bœuf et frappé ensuite à coups de poing et coups de pied, notamment en plein ventre, qu'il m'a valu la formation d'une hernie dont je souffre en-core.

« Pendu à une échelle par les pieds, la tête en bas, pendant qua-rante cinq minutes ; j'ai perdu connaissance à deux reprises et pour faire reprendre mes sens on me jeta des seaux d'eau sur la figure.

« Ensuite on me fit subir la tor-ture de l'électricité, notamment dans les parties génitales ; cela me rendit presque fou, et c'est en der-nier lieu sujette du tuyau d'eau de la part des policiers nommés Galopin, Loffredo, Emile Votin (inspecteur principal), Belkhi Robert, Planes, Fernand, Moreno et le surnommé « Jaune d'oeuf », Maurice, dont je ne connais pas le nom, dans les locaux de la B.S.T., villa des Oiseaux, 66, boulevard Saint-Saëns, Alger, où j'ai été dé-tenu durant quarante-sept jours.

« Voici en quoi consiste le sup-pliance du tuyau d'eau : « Après m'avoir mis à nu et lié les pieds et les mains et renversé sur le dos, on

dirigea sur moi un puissant jet d'eau en visant particulièrement la bouche et le nez pour m'empêcher de respirer et me faire boire de l'eau. On me fit boire tellement d'eau que mon ventre gonfla

que je perdis connaissance. Lorsque je me réveillai, je sentais le pied d'un inspecteur qui pressait mon ventre et faisait évacuer l'eau par la bouche et les narines. L'opéra-tion me fut répétée plusieurs fois. »

LA FORCE DU DROIT DE VIVRE

(Suite de la première page)

contrôle économique et les normes de la planification.

Les pays complètement planifiés sont aujourd'hui la République de Bielorussie, la Tchécoslovaquie et l'U.R.S.S.

Tous les autres pays sont travaillés par les germes de l'Étatisation, comme les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France, en tant que régions économiques développées.

Aussi ceux, insuffisamment développés comme la Birmanie, la Bolivie, Cey-lan, la Chine, l'Egypte, l'Equateur, l'Inde, l'Iran, l'Irak, l'Iran, le Pakistan et les Phi-lippines.

CONFUSIONNISME CAPITALISTE

En 1948, les économistes distingués étaient presque satisfaits que 12 pays d'Australie, la Belgique, le Canada, le Danemark, les Etats-Unis, la Finlande, la Grèce, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse n'avaient pas une masse de chô-meurs dépassant le 5 % de la popula-tion active. Et ce pourcentage était considéré comme normal dans une économie dynamique.

Ils baptisaient prospères des pays ex-portant largement et lorsque les mar-ches se sont rétrécis du fait de prix trop élevés pour conserver la clientèle mondiale, ces mêmes économistes ont

demandé la solution du problème aux progrès techniques, à l'accroissement du rendement de la main-d'œuvre, en un mot à toutes sortes de méthodes rendant possible la réduction du coût de production.

Permettre le plein emploi par un effort technique en créant des besoins nouveaux à satisfaire ou subir un chômage à la chaîne avec le cortège de mi-sères, de ruine et de révolution, c'est dans ce cycle que l'économie capita-liste tourbillonne.

Le chômage des pays industriels diffère du chômage des pays agricoles. Chez les premiers, il s'agit d'un excès de production inexportable, chez les seconds, tributaires de la terre, il s'agit d'un chômage par manque de cultures suffisantes. Les 2/3 de l'espèce humaine, vivant sur les bords du Pacifique, connaissent ce deuxième visage du chômage.

Et c'est dans la lutte impitoyable de 2 systèmes politico-économiques, parallèlement nuisibles, que le milliard et demi d'humains qui connaît la famine, va monter sur la scène de l'histoire, avec toutes les répercussions mondiales, tota-litaires, militaires, sociales et révolution-naires. La force motrice de cette marée universelle sera le droit à la vie im-prévisible, qui roulera ses flots humains vers les obstacles, sous un ciel de révoltes.

OLIVE.

CONFÉRENCES - Débats

1^{re} REGION

Lundi 30 janvier, à 20 h. 45
Salle Philharmonie

La Politique et les Politiciens

L'absolutisme, point de départ...

La plupart des précurseurs du socialisme n'attendaient rien des conjurations capables de provoquer un soulèvement quelconque, parce que par expérience personnelle, ils connaissaient la vanité de pareilles tentatives ; d'autres tiraient leurs conclusions des résultats immédiats de l'histoire contemporaine. Ils comprenaient qu'il était impossible de porter les choses à maturité, au moyen de la violence, parce qu'elles se trouvaient dans la première phase de leur développement naturel et que, pour le moment, elles n'avaient rencontré un écho spirituel que chez une petite minorité d'individus. Leur manière de voir était d'autant plus compréhensible qu'il ne s'agissait pas d'un changement de gouvernement ordinaire, mais de la transformation de toutes les conditions sociales de la vie, objectif impossible à atteindre sans tenir compte des dispositions spirituelles des grandes masses populaires. Ce ne fut d'ailleurs ni l'ingénuité, ni l'inconsistance des convictions qui donna lieu à des conceptions semblables, mais l'importance capitale que l'on attribuait à certains individus, à une époque qui avait perdu la notion des rapports sociaux et ne connaissait uniquement que les exigences du pouvoir et une soumission absolue à celles-ci.

Mais les grands précurseurs du socialisme ne purent davantage se soustraire aux influences autoritaires, pourtant que leurs idées furent en faveur à cette époque. Les conceptions libérales qui, en d'autres temps, avaient trouvé leur expression dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, avaient passé au second plan devant le nouvel absolutisme de Napoléon, héritier de la Révolution. Les populations s'étant nouvellement transformées en troupeaux, dont le destin se trouvait entre les mains de nouveaux « hommes supérieurs » qui les manœuvraient à leur gré. Le jacobinisme avait rafraîchi le culte de l'omnipotence de l'Etat, dont l'éclat s'était passablement terni durant la Révolution. Mais Napoléon, par sa propre autorité, était devenu le « mécanicien qui intègre la machine », comme disait Rousseau en parlant du législateur. Les immenses succès militaires et politiques du conquérant à travers tout le continent provoquaient, à son égard, une vague d'admiration qui subsista même après sa chute. La confiance aveugle aux « grands héros » de l'histoire qui modélerent à leur gré le destin des peuples comme le boulanger modèle sa pâte, célébrait les plus grands triomphes, troubant la vue des hommes et l'empêchant de se porter sur tout événement organique. La foi en l'omnipotence de l'autorité était redevenue le principal contenu de l'histoire, se fixa dans les écrits de Haller, Hegel, De Maistre, Bonald, etc. Le thème de De Maistre : « Sans pape, il n'y a point de souveraineté ; sans souveraineté il n'y a pas d'unité ; sans autorité il n'y a pas d'ordre », devint le « leit-motiv » de cette nouvelle réaction qui s'étendit sur toute l'Europe.

A LA DEUANTURE...

« LA ROUMANIE SOUS LE JOUG SOVIETIQUE », par R. Markmann (Ed. Calmann-Lévy).

Partout où les hommes de Moscou s'emparent du gouvernement, les nouvelles deviennent rares, et seul l'écho des condamnations, des prisons, des camps de concentration et de mort, parvient en Occident.

Dans son remarquable livre, *La Roumanie sous le Joug soviétique*, R. Markmann a brisé ce silence forcé et révélé par une description détaillée les méthodes employées par les communistes pour saisir le pouvoir par la force, les transformations imposées dans l'administration, l'armée, l'économie, les écoles, l'église, la vie de famille. Ce livre nous montre le travail acharné des communistes pour « dénationaliser » tout un pays et instaurer partout une société travaillant uniquement sous les ordres et au profit de Moscou.

L'auteur était particulièrement désigné pour écrire ce livre. Il a vécu dans les Balkans pendant vingt ans. Parlant le roumain, il a pu suivre de près l'activité déployée par la « citoyenne soviétique » Anna Pauker pour s'installer au ministère des Affaires étrangères.

Racontée dans sa subjectivité, c'est l'expérience concentrationnaire de Robert Antelme qui nous est donnée dans l'*ESPECE HUMAINE* (Ed. Robert Marlin) qui complète les livres de Rousset et de Kogon.

ESSAIS - PHILOSOPHIE

Han Ryner : *Crépuscule*, 120 fr. (150 fr.) ; *Dans le Mortier*, 120 fr. (150 fr.) ; *Amant ou Tyrant*, 120 fr. (150 fr.) ; *Songes perdus*, 120 fr. (150 fr.) ; *La Soutane et le Veston*, 120 fr. (150 fr.) ; *Bouche d'Or*, 120 fr. (150 fr.) ; *La Tour des Peuples*, 280 fr. (310 fr.) ; *Les Orgies dans la Montagne*, 280 fr. (310 fr.) ; *Le Père Diogène*, 75 fr. (105 fr.) ; *Les Apparitions d'Abraham*, 75 fr. (105 fr.) ; *Chère Pucelle de France*, 60 fr. (90 fr.) ; *L'Amour Plural*, 60 fr. (90 fr.) ; *Le Sphinx Rouge*, 150 fr. (195 fr.) ; *La Vie Eternelle*, 60 fr. (90 fr.) ; *Déterminisme et Libre Arbitre*, 20 fr. (30 fr.) ; *Petite Canserie sur la sagesse*, 40 fr. (55 fr.) ; *Maltatuli (en espagnol)* ; *Paginas Sélectas*, 40 fr. (50 fr.) ; *Max Steiner* ; *L'Unique et sa Propriété*, 325 fr. (355 fr.)

EDUCATION SEXUELLE NEO-MALTHUSIANISME

J. MARESTAN : *Education Sexuelle*, 250 fr. (280 fr.) ; *Dr NAGUIB RIAD* : *Le Bonheur Intime*, 300 fr. (435 fr.) ; *M. DEVALDES* : *La Vie Intime et Consciente*, 60 fr. (80 fr.) ; *J. M. LAHY* : *Le Plan Primitif au Couple Moderne*, 60 fr. (90 fr.)

A. LORUOT : *L'Education Sexuelle et Amoureuse de la Femme*, 150 fr. (180 fr.)

La véritable Education sexuelle, 300 fr. (355 fr.)

— Morale sexuelle chrétienne ou

LE PROCÈS CÉLINE (1)

(FIN DE NOTRE ENQUÊTE)

Albert CAMUS

La justice politique me répugne. C'est pourquoi je suis d'avis d'arrêter ce procès et de laisser Céline tranquille. Mais vous ne m'en voudrez pas d'ajouter que l'antisémitisme, et particulièrement l'antisémitisme des années 40, me répugne au moins autant. C'est pourquoi je suis d'avis lorsque Céline aura obtenu ce qu'il veut, qu'on nous laisse tranquilles avec son « cas ».

Benjamin PERET

Cher Camarade,

L'intérêt soudain que « Le Libertaire » porte au nommé Céline me surprend profondément. Je ne peux pas oublier, en effet, que Céline a joué, avant et pendant la guerre, un rôle tout à fait néfaste. Toute son œuvre constitue une véritable provocation à la délation et, de ce fait, devient indéfendable à quelque point de vue qu'on se place car la poésie ne passe pas, quoi qu'en disent ses thuriféraires par la basse et l'ordure. Or, l'œuvre de Céline se situe tout entière dans un égot où, par définition, la poésie est absente. Et l'on voudrait en soulever la plaque pour nous faire respirer les émanations méphitiques qui s'en dégagent ! Non, qu'il reste au Danemark où il ne risque rien s'il n'ose pas se présenter devant un tribunal dont il n'a guère à attendre qu'une condamnation de principe.

C'est toute une campagne de « blanchiment » des éléments fascistes et antisémites qui se développent sous nos yeux. Hier, Georges Claude était remis en circulation. Demain ce seront Béraud, Céline, Maurras, Pétain et compagnie. Quand toute cette racaille tiendra de nouveau le haut du pavé, qu'auront gagné les anarchistes et révolutionnaires en général ?

Pas de quichotisme ! Réservez notre solidarité — et celle-ci totale — pour les victimes de notre capitalisme, de Franco, Staline et autres dictateurs qui souillent aujourd'hui la surface du globe.

Alain SERGENT

Pour bien connaître, en tant qu'ancien prisonnier politique, la mentalité des « juges républicains », je trouve que Céline a parfaitement raison de ne pas rentrer tant qu'il courra un risque, sachant sans doute trop bien ce que courre le mot de justice.

Les principes n'ont rien à voir en l'occurrence, c'est une simple question de rapport de force sur le plan politique. On a envoyé Brasillach au poteau parce que Russes et Américains vivaient à ce moment leur lune de miel, aujourd'hui on le condamne.

RÉPONSES DE NOS LECTEURS

Ces non-conformistes. En frappant Céline, on cherche à frapper la pensée révolutionnaire.

Ce procès est pour la justice française, un pas de plus vers une déchéance dont le terme final est proche.

J. ABERLIN, Institut, Hôpital-Neufs (Doubs).

Merci au « Lib » et merci Lemaitre, de rompre le silence dont la presse pourrie peut entourer le procès Céline.

Bardamu est nôtre, et s'il fut anti, c'est d'abord anticon, c'est pourquoi il a tant d'ennemis !!!

Merci encore une fois, et pour Céline, et pour ses lecteurs.

Pierre MARCOT, 13, rue Asseline, Dieppe.

Chers Camarades,

Bravo pour l'enquête du « Lib ». L'homme qui a écrit le « Voyage au bout de la Nuit » est un homme libre. Il s'est élevé contre toutes les formes d'exploitation de l'individu, ne menaçant personne. Il n'a jamais renoncé à dire ce qu'il pensait, refusant de mettre sa plume au service des plus forts. Le procès qu'on veut lui faire est une iniquité. C'est une atteinte au droit d'écrire qui frappe du même coup tous ceux qui ont conservé leur franc-parler au sein d'une société pourrie. Il doit tourner à la confusion de ses adversaires.

Le procès de Céline, c'est le pro-

cessus de la non-conformité.

En frappant Céline, on cherche à frapper la pensée révolutionnaire.

Ce procès est pour la justice française, un pas de plus vers une déchéance dont le terme final est proche.

J. ABERLIN, Institut, Hôpital-Neufs (Doubs).

Merci au « Lib » et merci Lemaitre, de rompre le silence dont la presse pourrie peut entourer le procès Céline.

Bardamu est nôtre, et s'il fut anti, c'est d'abord anticon, c'est pourquoi il a tant d'ennemis !!!

Merci encore une fois, et pour Céline, et pour ses lecteurs.

Pierre MARCOT, 13, rue Asseline, Dieppe.

Chers Camarades,

Bravo pour l'enquête du « Lib ».

L'homme qui a écrit le « Voyage au bout de la Nuit » est un homme libre. Il s'est élevé contre toutes les formes d'exploitation de l'individu, ne menaçant personne. Il n'a jamais renoncé à dire ce qu'il pensait, refusant de mettre sa plume au service des plus forts. Le procès qu'on veut lui faire est une iniquité. C'est une atteinte au droit d'écrire qui frappe du même coup tous ceux qui ont conservé leur franc-parler au sein d'une société pourrie. Il doit tourner à la confusion de ses adversaires.

Le procès de Céline, c'est le pro-

cessus de la non-conformité.

En frappant Céline, on cherche à frapper la pensée révolutionnaire.

Ce procès est pour la justice française, un pas de plus vers une déchéance dont le terme final est proche.

J. ABERLIN, Institut, Hôpital-Neufs (Doubs).

Merci au « Lib » et merci Lemaitre, de rompre le silence dont la presse pourrie peut entourer le procès Céline.

Bardamu est nôtre, et s'il fut anti, c'est d'abord anticon, c'est pourquoi il a tant d'ennemis !!!

Merci encore une fois, et pour Céline, et pour ses lecteurs.

Pierre MARCOT, 13, rue Asseline, Dieppe.

Chers Camarades,

Bravo pour l'enquête du « Lib ».

L'homme qui a écrit le « Voyage au bout de la Nuit » est un homme libre. Il s'est élevé contre toutes les formes d'exploitation de l'individu, ne menaçant personne. Il n'a jamais renoncé à dire ce qu'il pensait, refusant de mettre sa plume au service des plus forts. Le procès qu'on veut lui faire est une iniquité. C'est une atteinte au droit d'écrire qui frappe du même coup tous ceux qui ont conservé leur franc-parler au sein d'une société pourrie. Il doit tourner à la confusion de ses adversaires.

Le procès de Céline, c'est le pro-

cessus de la non-conformité.

En frappant Céline, on cherche à frapper la pensée révolutionnaire.

Ce procès est pour la justice française, un pas de plus vers une déchéance dont le terme final est proche.

J. ABERLIN, Institut, Hôpital-Neufs (Doubs).

Merci au « Lib » et merci Lemaitre, de rompre le silence dont la presse pourrie peut entourer le procès Céline.

Bardamu est nôtre, et s'il fut anti, c'est d'abord anticon, c'est pourquoi il a tant d'ennemis !!!

Merci encore une fois, et pour Céline, et pour ses lecteurs.

Pierre MARCOT, 13, rue Asseline, Dieppe.

Chers Camarades,

Bravo pour l'enquête du « Lib ».

L'homme qui a écrit le « Voyage au bout de la Nuit » est un homme libre. Il s'est élevé contre toutes les formes d'exploitation de l'individu, ne menaçant personne. Il n'a jamais renoncé à dire ce qu'il pensait, refusant de mettre sa plume au service des plus forts. Le procès qu'on veut lui faire est une iniquité. C'est une atteinte au droit d'écrire qui frappe du même coup tous ceux qui ont conservé leur franc-parler au sein d'une société pourrie. Il doit tourner à la confusion de ses adversaires.

Le procès de Céline, c'est le pro-

cessus de la non-conformité.

En frappant Céline, on cherche à frapper la pensée révolutionnaire.

Ce procès est pour la justice française, un pas de plus vers une déchéance dont le terme final est proche.

J. ABERLIN, Institut, Hôpital-Neufs (Doubs).

Merci au « Lib » et merci Lemaitre, de rompre le silence dont la presse pourrie peut entourer le procès Céline.

Bardamu est nôtre, et s'il fut anti, c'est d'abord anticon, c'est pourquoi il a tant d'ennemis !!!

Merci encore une fois, et pour Céline, et pour ses lecteurs.

Pierre MARCOT, 13, rue Asseline, Dieppe.

Chers Camarades,

Bravo pour l'enquête du « Lib ».

L'homme qui a écrit le « Voyage au bout de la Nuit » est un homme libre. Il s'est élevé contre toutes les formes d'exploitation de l'individu, ne menaçant personne. Il n'a jamais renoncé à dire ce qu'il pensait, refusant de mettre sa plume au service des plus forts. Le procès qu'on veut lui faire est une iniquité. C'est une atteinte au droit d'écrire qui frappe du même coup tous ceux qui ont conservé leur franc-parler au sein d'une société pourrie. Il doit tourner à la confusion de ses adversaires.

Le procès de Céline, c'est le pro-

cessus de la non-conformité.

En frappant Céline, on cherche à frapper la pensée révolutionnaire.

Ce procès est pour la justice française, un pas de plus vers une déchéance dont le terme final est proche.

J. ABERLIN, Institut, Hôpital-Neufs (Doubs).

Merci au « Lib » et merci Lemaitre, de rompre le silence dont la presse pourrie peut entourer le procès Céline.

Bardamu est nôtre, et s'il fut anti, c'est d'abord anticon, c'est pourquoi il a tant d'ennemis !!!

Merci encore une fois, et pour Céline, et pour ses lecteurs.

Pierre MARCOT, 13, rue Asseline, Dieppe.

Un scandale qui doit cesser :

LA MINE QUI TUE

LA Tribune, organe régional des mineurs syndiqués à la C.G.T., signale que, dans le seul bassin du Nord et du Pas-de-Calais, 149 mineurs ont péri au cours d'accidents multiples, qui ont fait un nombre encore plus considérable de blessés.

On peut se demander si la divulgation de tels chiffres est susceptible de secouer l'indifférence criminelle des Pouvoirs publics et l'apathie de la population.

De tout temps, le métier de mineur a eu la réputation d'être dangereux, mais cette constatation faite, le coup de chapeau tiré, la phrase consacrée où il est question d'abnégation, de courage, de dévouement, prononcée, quelques hommages officiels distribués, l'oubli se fait, l'indifférence polie succède au lyrisme facile et les hommes continuent à être engloutis par la mine. Il ne restera de tout cela que des veuves nanties de pensons de misère, des gosses sans père, des places à prendre pour

par MONTLUC

que les puits continuent à vomir le charbon nécessaire à tous et funeste à quelques-uns.

Il faut faire cesser ce scandale. Il ne faut plus que le travail destiné à porter le bien-être dans les foyers ouvriers, devienne une source de calamités.

Le journal stalinien, cité plus haut, ajoute :

— Les responsabilités incombent à l'Etat-patron et à son représentant, M. Lacoste.

Les bons apôtres !!!

Cela est vrai, la rationalisation du travail, l'insuffisance du matériel de boisage, la fatigue de l'homme s'ajoutant à la fatigue du matériel, toutes ces causes de multiples accidents sont le résultat de la gestion étatique des Houillères nationales.

Mais, ce que ne dit pas la Tribune stalinienne du Syndicat des Mineurs, ces méthodes défectueuses d'exploitation, où l'homme est sacrifié au rendement, datent de l'époque où la Production industrielle était entre les mains des communistes et les destinées des mines dans celles du dénommé Leceur.

Ce sont ces « néo-stakhanovistes » qui, en 1946, poussaient au rendement qui abrutit l'homme et enrichit le patron, tout en divisant les travailleurs.

Ceux-ci se sont laissés prendre, et alors l'Etat s'est empressé de réviser les primes à la tâche, de changer les normes de production. Le travail est devenu plus pénible, le salaire plus léger. Pour arriver à joindre les « deux bouts », les mineurs ont été obligés de travailler sans garanties de sécurité suffisantes.

Et, aujourd'hui, on voit ces mêmes politiciens, initiateurs de ces méthodes de travail néfastes, s'essayer à tirer parti de catastrophes dont ils portent une large part de responsabilité, à des fins démagogiques.

Les mineurs, les ouvriers, la population ouvrière du pays ne doivent pas, une fois de plus, se laisser prendre aux mensonges de ces provocateurs. Qu'ils relisent plutôt cet extrait d'un discours prononcé à Lens par Leceur, à une période où il était encore ministre :

« A l'heure actuelle — disait-il — il n'y a pas de problème humain. Il faut que les mineurs produisent du charbon, coûte que coûte, même s'il faut que cent mineurs tombent sur leur tas de charbon comme des soldats (sic) tombaient à l'attaque pendant la guerre. »

Eh bien! Leceur a eu son compte en 1949, et bien pesé : 149 mineurs sont morts victimes de l'Etat, des Leceur, des Lacoste, des Delfosse et autres politiciens. Il faut que cela cesse. Il faut rétablir la cadence de sécurité, il faut retirer des mains des tous dangereux qui l'administrent la direction des Houillères de France, pour la remettre entre celle des producteurs, et faire régler le problème de la sécurité par les intéressés eux-mêmes.

Une réalisation communautaire intéressante

En présence du renoncement d'une certaine élite et de la torpeur inquiétante qui accable le mouvement ouvrier, il est toujours rassurant, pour des révolutionnaires, d'assister à des expériences courageuses, dans le domaine économique et social. Voilà près de trois ans qu'une poignée de jeunes gens, des ajustes pour la plupart, décident d'un commun accord de rompre avec les méthodes de travail en vigueur dans la société capitaliste et de rejeter toutes formes de contrainte et d'asservissement, entre eux.

La C.O.R.A. fut fondée par Roche et sa jeune équipe de techniciens, avec des moyens de fortune et devait naturellement connaître des débuts extrêmement difficiles. Spécialisée dans la fabrication et la réparation des appareils radio-électriques, la nouvelle communauté était donc peu à peu son rayon d'action à d'autres branches de la technique. Un circuit de vente directe était établi entre l'atelier et le client, tandis que les bénéfices réalisés par la coopérative servaient essentiellement à l'amélioration des locaux et à l'achat d'un matériel perfectionné. Ennemis de la hiérarchie, tout aussi bien que de l'exploitation de l'homme par lui-même, les jeunes fondateurs de la C.O.R.A., — dotés pour la plupart de diplômes d'études supérieures — délaissaient volontairement honneurs et prébendes, rompant sans regret, avec leurs milieux, pour mener à bien leur expérience. Reconnaissants en passant, le mérite de ces jeunes camarades, qui tous, auraient pu trouver dans la vie des situations autrement plus rémunérées et tranquilles, sans avoir besoin de beaucoup se dé-

par Georges RICHARD

destinées de cette coopérative sont assurées, ce serait tirer un chèque en blanc à l'avenir. Ce que nous avons voulu souligner ici, c'est le courage et l'esprit d'équipe de quelques hommes hardis et audacieux qui ont permis de révéler des valeurs morales et intellectuelles de premier ordre. L'action, sous toutes ses formes, est l'œuvre de la volonté, l'épreuve de l'énergie, surtout lorsqu'elle s'exerce dans le sens des réalisations révolutionnaires de demain. Il ne s'agit pas, pour nous anarchistes, de réviser notre jugement sur ce genre d'expériences, dont l'efficacité est par trop discutable sous le régime actuel. Nous savons par expérience, et par instinct, combien l'existence des entreprises communautaires est précaire, et avec quelle facilité le système capitaliste peut en prévenir le développement, nous n'accusons pas pour cela nos jeunes amis de la C.O.R.A. d'orienter l'initiative gestionnaire vers des voies sans issues pratiques, car leur tentative, dans ces données immédiates et ces réalisations éphémères, a l'immense mérite à nos yeux, de mettre en évidence les possibilités immenses du prolétariat. Quand il prend conscience de lui-même, cela nous est d'autant plus précieux, à une époque où un trop grand nombre de révolutionnaires « pratiquent » un idéal, par pur dilettantisme, qu'il y a dans le monde un innombrable potentiel

d'énergie en sommeil ou dépensé en pure perte.

Bien que Roche et ses camarades se réclament d'une formation authentiquement marxiste, le caractère même de leur expérience, le mode de gestion de la coopérative, la rémunération du travail des associés, la répartition des tâches, la libre détermi-

nation de chacun des membres, tout, et jusqu'aux principes de bases, — dont nous reparlerons un jour, — indique une organisation ouvrière à tendances essentiellement libertaires dans son fonctionnement. Cela nous importe en définitive et il nous est à peu près égal que les promoteurs de la C.O.R.A. hésitent encore à reconnaître le genre de communisme qu'ils mettent en valeur, avant de lui donner un nom. L'esprit Ajuste se trouve aussi présent dans ses réalisations pratiques, et cela

ERRATUM

Dans l'article de M. Joyeux, « La Fédération anarchiste a choisi », de la semaine dernière, une erreur typographique nous a fait dire :

« Nous savons qu'il existe des syndicalistes, des libertaires qui par milliers pensent comme nous. Nous savons que leurs dirigeants incapables, etc... »

C'est évidemment des libres-penseurs, qu'il fallait lire. Mais nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes.

N.D.L.R.

C. N. T.

UNION LOCALE DE COLOMBES. — Prendre note que la permanence de l'Union locale de Colombes a lieu les 1^{er} et 3^{es} dimanches de chaque mois, de 11 heures à midi, au Café de la Mairie, 20, rue Henri-Barbusse.

LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FEDERATION ANARCHISTE

L'usine aux ouvriers :: La terre aux paysans

LE SYNDICALISME CHRÉTIEN

c'est la stagnation

NOUS avons passé en revue les diverses positions syndicales des centrales, en laissant chaque fois de côté la C.F.T.C. C'est qu'en fait nous la gardions pour le dessert...

La C.F.T.C. semble être passée au travers des vicissitudes du syndicalisme sans en ressentir grand dommage.

Et certains s'étonnent qu'elle garde ses effectifs intacts, en récoltant même, ce et là, quelques nouveaux éléments, ce qui est parfaitement normal.

Dès les premières années de sa constitution, elle atteignit le plafond du nombre de ses cotisants. Nous ne verrons pas sensiblement augmenter en effectifs. Mais peut-être ne la verrez-vous jamais disparaître. Ceux du prolétariat qui se réfugient dans son giron sont des ouvriers qui, à quelques exceptions près, sont plus ou moins croyants, nantis la plupart du temps d'une belle progéniture et affichant, de ce fait, un souverain respect des « droits » de la famille, cellule sociale comme chacun sait.

Du moins le paper nous l'assure-t-il. Il ne s'ensuit pas, pour autant, que ces recrues soient des imbéciles. Au contraire. Le niveau intellectuel moyen des adhérents de cette centrale est supérieur à celui de la C.G.T., ou n'importe quelle autre organisation ouvrière. Nous disons bien le niveau MOYEN. Cela n'empêche pas la C.F.T.C. de n'avoir qu'un nombre très restreint de militants. Mais ce manque même d'éléments actifs constitue pour elle un avantage, alors que pour les autres il est un inconvénient majeur.

Ce manque d'éléments actifs évite les compétitions autour des fauteuils, les critiques, les bouleversements, les scissions. Il assure la continuité des responsabilités et la stabilité de toute l'organisation, copiée sur le régime lui-même

Les adhérents C.F.T.C. sont respectueux des lois et règlements. Il leur en faut. Par la même, ils trouvent que la police a du bon. Sauf quand elle leur tombe dessus, ce qui constitue une exception. Auquel cas ils font appel à l'amitié des autres centrales pour les défendre. Mais il ne s'agit pas alors pour eux de chercher à savoir si les flics sont utiles ou non. Pas du tout. Ils déclarent seulement que la police y va un peu fort.

Les adhérents C.F.T.C. sont respectueux des lois et règlements. Il leur en faut. Par la même, ils trouvent que la police a du bon. Sauf quand elle leur tombe dessus, ce qui constitue une exception. Auquel cas ils font appel à l'amitié des autres centrales pour les défendre. Mais il ne s'agit pas alors pour eux de chercher à savoir si les flics sont utiles ou non. Pas du tout. Ils déclarent seulement que la police y va un peu fort.

par Fernand ROBERT

Les adhérents C.F.T.C. constituent en somme le syndicalisme orthodoxe. Elle ne vient pas à cette centrale pour défendre son bifeck, mais seulement pour le protéger. Nuance. En se défendant, elle risquerait d'être contrainte à l'attaque.

La C.F.T.C. n'a rigoureusement rien de progressiste. C'est l'organisation routinière type, qui trouve que l'ordre établi est bon.

Il y a une autre organisation ouvrière. Nous disons bien le niveau MOYEN. Cela n'empêche pas la C.F.T.C. de n'avoir qu'un nombre très restreint de militants. Mais ce manque même d'éléments actifs constitue pour elle un avantage, alors que pour les autres il est un inconvénient majeur.

Ce manque d'éléments actifs évite les compétitions autour des fauteuils, les critiques, les bouleversements, les scissions. Il assure la continuité des responsabilités et la stabilité de toute l'organisation, copiée sur le régime lui-même

Les adhérents C.F.T.C. sont respectueux des lois et règlements. Il leur en faut. Par la même, ils trouvent que la police a du bon. Sauf quand elle leur tombe dessus, ce qui constitue une exception. Auquel cas ils font appel à l'amitié des autres centrales pour les défendre. Mais il ne s'agit pas alors pour eux de chercher à savoir si les flics sont utiles ou non. Pas du tout. Ils déclarent seulement que la police y va un peu fort.

Les adhérents C.F.T.C. sont respectueux des lois et règlements. Il leur en faut. Par la même, ils trouvent que la police a du bon. Sauf quand elle leur tombe dessus, ce qui constitue une exception. Auquel cas ils font appel à l'amitié des autres centrales pour les défendre. Mais il ne s'agit pas alors pour eux de chercher à savoir si les flics sont utiles ou non. Pas du tout. Ils déclarent seulement que la police y va un peu fort.

Les adhérents C.F.T.C. sont respectueux des lois et règlements. Il leur en faut. Par la même, ils trouvent que la police a du bon. Sauf quand elle leur tombe dessus, ce qui constitue une exception. Auquel cas ils font appel à l'amitié des autres centrales pour les défendre. Mais il ne s'agit pas alors pour eux de chercher à savoir si les flics sont utiles ou non. Pas du tout. Ils déclarent seulement que la police y va un peu fort.

Les adhérents C.F.T.C. sont respectueux des lois et règlements. Il leur en faut. Par la même, ils trouvent que la police a du bon. Sauf quand elle leur tombe dessus, ce qui constitue une exception. Auquel cas ils font appel à l'amitié des autres centrales pour les défendre. Mais il ne s'agit pas alors pour eux de chercher à savoir si les flics sont utiles ou non. Pas du tout. Ils déclarent seulement que la police y va un peu fort.

Les adhérents C.F.T.C. sont respectueux des lois et règlements. Il leur en faut. Par la même, ils trouvent que la police a du bon. Sauf quand elle leur tombe dessus, ce qui constitue une exception. Auquel cas ils font appel à l'amitié des autres centrales pour les défendre. Mais il ne s'agit pas alors pour eux de chercher à savoir si les flics sont utiles ou non. Pas du tout. Ils déclarent seulement que la police y va un peu fort.

Les adhérents C.F.T.C. sont respectueux des lois et règlements. Il leur en faut. Par la même, ils trouvent que la police a du bon. Sauf quand elle leur tombe dessus, ce qui constitue une exception. Auquel cas ils font appel à l'amitié des autres centrales pour les défendre. Mais il ne s'agit pas alors pour eux de chercher à savoir si les flics sont utiles ou non. Pas du tout. Ils déclarent seulement que la police y va un peu fort.

Les adhérents C.F.T.C. sont respectueux des lois et règlements. Il leur en faut. Par la même, ils trouvent que la police a du bon. Sauf quand elle leur tombe dessus, ce qui constitue une exception. Auquel cas ils font appel à l'amitié des autres centrales pour les défendre. Mais il ne s'agit pas alors pour eux de chercher à savoir si les flics sont utiles ou non. Pas du tout. Ils déclarent seulement que la police y va un peu fort.

Les adhérents C.F.T.C. sont respectueux des lois et règlements. Il leur en faut. Par la même, ils trouvent que la police a du bon. Sauf quand elle leur tombe dessus, ce qui constitue une exception. Auquel cas ils font appel à l'amitié des autres centrales pour les défendre. Mais il ne s'agit pas alors pour eux de chercher à savoir si les flics sont utiles ou non. Pas du tout. Ils déclarent seulement que la police y va un peu fort.

Les adhérents C.F.T.C. sont respectueux des lois et règlements. Il leur en faut. Par la même, ils trouvent que la police a du bon. Sauf quand elle leur tombe dessus, ce qui constitue une exception. Auquel cas ils font appel à l'amitié des autres centrales pour les défendre. Mais il ne s'agit pas alors pour eux de chercher à savoir si les flics sont utiles ou non. Pas du tout. Ils déclarent seulement que la police y va un peu fort.

Les adhérents C.F.T.C. sont respectueux des lois et règlements. Il leur en faut. Par la même, ils trouvent que la police a du bon. Sauf quand elle leur tombe dessus, ce qui constitue une exception. Auquel cas ils font appel à l'amitié des autres centrales pour les défendre. Mais il ne s'agit pas alors pour eux de chercher à savoir si les flics sont utiles ou non. Pas du tout. Ils déclarent seulement que la police y va un peu fort.

Les adhérents C.F.T.C. sont respectueux des lois et règlements. Il leur en faut. Par la même, ils trouvent que la police a du bon. Sauf quand elle leur tombe dessus, ce qui constitue une exception. Auquel cas ils font appel à l'amitié des autres centrales pour les défendre. Mais il ne s'agit pas alors pour eux de chercher à savoir si les flics sont utiles ou non. Pas du tout. Ils déclarent seulement que la police y va un peu fort.

Les adhérents C.F.T.C. sont respectueux des lois et règlements. Il leur en faut. Par la même, ils trouvent que la police a du bon. Sauf quand elle leur tombe dessus, ce qui constitue une exception. Auquel cas ils font appel à l'amitié des autres centrales pour les défendre. Mais il ne s'agit pas alors pour eux de chercher à savoir si les flics sont utiles ou non. Pas du tout. Ils déclarent seulement que la police y va un peu fort.

Les adhérents C.F.T.C. sont respectueux des lois et règlements. Il leur en faut. Par la même, ils trouvent que la police a du bon. Sauf quand elle leur tombe dessus, ce qui constitue une exception. Auquel cas ils font appel à l'amitié des autres centrales pour les défendre. Mais il ne s'agit pas alors pour eux de chercher à savoir si les flics sont utiles ou non. Pas du tout. Ils déclarent seulement que la police y va un peu fort.

Les adhérents C.F.T.C. sont respectueux des lois et règlements. Il leur en faut. Par la même, ils trouvent que la police a du bon. Sauf quand elle leur tombe dessus, ce qui constitue une exception. Auquel cas ils font appel à l'amitié des autres centrales pour les défendre. Mais il ne s'agit pas alors pour eux de chercher à savoir si les flics sont utiles ou non. Pas du tout. Ils déclarent seulement que la police y va un peu fort.

Les adhérents C.F.T.C. sont respectueux des lois et règlements. Il leur en faut. Par la même, ils trouvent que la police a du bon. Sauf quand elle leur tombe dessus, ce qui constitue une exception. Auquel cas ils font appel à l'amitié des autres centrales pour les défendre. Mais il ne s'agit pas alors pour eux de chercher à savoir si les flics sont utiles ou non. Pas du tout. Ils déclarent seulement que la police y va un peu fort.

Les adhérents C.F.T.C. sont respectueux des lois et règlements. Il leur en faut. Par la même, ils trouvent que la police a du bon. Sauf quand elle leur tombe dessus, ce qui constitue une exception. Auquel cas ils font appel à l'amitié des autres centrales pour les défendre. Mais il ne s'agit pas alors pour eux de chercher à savoir si les flics sont utiles ou non. Pas du tout. Ils déclarent seulement que la police y va un peu fort.

Les adhérents C.F.T.C. sont respectueux des lois et règlements. Il leur en faut. Par la même, ils trouvent que la police a du bon. Sauf quand elle leur tombe dessus, ce qui constitue une exception. Auquel cas ils font appel à l'amitié des autres centrales pour les défendre. Mais il ne s'agit pas alors pour eux de chercher à savoir si les flics sont utiles ou non. Pas du tout. Ils déclarent seulement que la police y va un peu fort.

Les adhérents C.F.T.C. sont respectueux des lois et règlements. Il leur en faut. Par la même, ils trouvent que la police a du bon. Sauf quand elle leur tombe dessus, ce qui constitue une exception. Auquel cas ils font appel à l'amitié des autres centrales pour les défendre. Mais il ne s'agit pas alors pour eux de chercher à savoir si les flics sont utiles ou non. Pas du tout. Ils déclarent seulement que la police y va un peu fort.

Les adhérents C.F.T.C. sont respectueux des lois et règlements. Il leur en faut. Par la même, ils trouvent que la police a du bon.